

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Severely irritating to the eye. DO NOT get in eyes. May irritate the skin. Avoid contact with skin. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing spray mist.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT

All Application Equipment

- When mixing/loading, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes, protective eye wear (face shield or safety glasses) and rubber boots. Rinse gloves before removal.
- When handling more than 663 L of Restore II Herbicide per day workers must also use a closed system.

Application Using Handheld Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves.
- Mixers/loaders/applicators using handheld equipment must wear a respirator if they will be handling more than 12.5 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 5 kg a.e. of 2,4-D).
- DO NOT handle more than 20 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 8 kg a.e. of 2,4-D).

Application Using Aerial Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.
- No human flaggers are permitted.

Application Using Groundboom Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities

Worker reentry - Do not enter or allow worker entry to treated area for 12 hours following application.

Refer to Directions for Use section for any additional requirements.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately, then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- Remove clothing and personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash hands and exposed skin thoroughly with soap and water and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash clothing and personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.
- Applicators using handheld equipment must wear a respirator if they are going to be handling more than 12.5 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 5 kg a.e. of 2,4-D). Under no circumstance should applicators handle more than 20 L of Restore II Herbicide per day (equivalent to 8 kg a.e. of 2,4-D).

TRANSFER SYSTEM

For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

- Toxic to small wild mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
- Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a handheld sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
- Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.

LEACHING

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

RUNOFF

- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Severely irritating to the eye. DO NOT get in eyes. May irritate the skin. Avoid contact with skin. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing spray mist.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT

All Application Equipment

- When mixing/loading, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes, protective eye wear (face shield or safety glasses) and rubber boots. Rinse gloves before removal.
- When handling more than 663 L of Restore II Herbicide per day workers must also use a closed system.

Application Using Handheld Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves.
- Mixers/loaders/applicators using handheld equipment must wear a respirator if they will be handling more than 12.5 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 5 kg a.e. of 2,4-D).
- DO NOT handle more than 20 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 8 kg a.e. of 2,4-D).

Application Using Aerial Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.
- No human flaggers are permitted.

Application Using Groundboom Equipment

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities

Worker reentry - Do not enter or allow worker entry to treated area for 12 hours following application.

Refer to Directions for Use section for any additional requirements.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately, then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- Remove clothing and personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash hands and exposed skin thoroughly with soap and water and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash clothing and personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.
- Applicators using handheld equipment must wear a respirator if they are going to be handling more than 12.5 L Restore II Herbicide per day (equivalent to 5 kg a.e. of 2,4-D). Under no circumstance should applicators handle more than 20 L of Restore II Herbicide per day (equivalent to 8 kg a.e. of 2,4-D).

TRANSFER SYSTEM

For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

- Toxic to small wild mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
- Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a handheld sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
- Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.

LEACHING

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

RUNOFF

- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

DIRECTIONS FOR USE

READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING. FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL OR CROP DAMAGE.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation/drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

GENERAL USE PRECAUTIONS

Avoid spray drift to any desirable vegetation as damage may occur. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources. Do not spray during periods of high winds when spray is likely to drift. Coarse sprays are less likely to drift. Do not spray during periods of high temperatures when desirable vegetation may be under stress as damage to the desirable vegetation may occur. Applications should be avoided under conditions of drought or other environmental stresses.

For best results, apply Restore II Herbicide to young weeds that are actively growing at time of application.

Restore II Herbicide is highly active against broadleaf plants. This product is recommended for use on areas where loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated.

Sensitive Plants

Restore II Herbicide works primarily through uptake by plant foliage and translocation throughout the plant. However, secondary herbicide activity may occur through soil uptake of the aminopyralid component of Restore II Herbicide. Very small amounts of aminopyralid can kill or damage sensitive broadleaf plants. Only spray pastures if injury to existing forage legumes can be tolerated. Care should be taken to avoid spraying desirable broadleaved plants during both growing and dormant periods.

Avoid application within the dripline (outermost edge of the tree canopy) of desirable coniferous and deciduous trees unless injury can be tolerated. Use special caution when using aminopyralid-based products around species with extensive lateral root systems, shallow rooting species and those that propagate vegetatively through layering.

Clippings or hay from vegetation which has been treated with aminopyralid should not be used for composting or mulching. Aminopyralid residues pass through animals unchanged and are still herbicidally active. The manure from animals grazing treated areas or fed treated hay should not be used around susceptible plants. Do not transfer livestock from treated grazing areas onto broadleaf crop areas without first allowing 3 days of grazing on untreated grass pasture.

Do not apply more than 2.4 L/ha of Restore II Herbicide per annual growing season to rangeland and pasture.

Only one application per growing season is permitted.

Restore II Herbicide cannot be applied on domestic or commercial turf grass.

Field sprayer application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Spray Equipment Precautions

Clean all spray equipment thoroughly before use. Select nozzle tips to apply the recommended volume per hectare. Higher water volumes will reduce the risk of crop injury. Calibrate the sprayer and adjust the boom height to ensure uniform coverage.

Nozzles must be in good condition and spraying the same volume. Flat fan nozzle tips are recommended.

Equipment Clean-Up

Thoroughly clean the herbicide sprayer before applying any other chemical on crops that may be damaged (see GENERAL USE PRECAUTIONS). Wash the outside of the sprayer and drain the tank completely. Remove and clean filters, screens and nozzle tips separately. Fill the sprayer tank with clean water. With the agitator running flush out the lines and boom, then drain. Fill the sprayer with clean water and for each 100L add 1 L household ammonia. Operate the pump and agitator for 15 minutes. If possible, let the solution remain in the tank and hoses overnight; recirculate and flush out the lines and boom, then drain. Rinse out twice with clean water, recirculating and draining each time. DO NOT contaminate irrigation or drinking water when cleaning the sprayer.

Tank Mixtures

This product may be tank mixed with a fertilizer, a supplement, or with registered pest control products, whose labels also allow tank mixing, provided the entirety of both labels, including Directions For Use, Precautions, Restrictions, Environmental Precautions, and Spray Buffer Zones are followed for each product. In cases where these requirements differ between the tank mix partner labels, the most restrictive label must be followed. Do not tank mix products containing the same active ingredient unless specifically listed on this label.

In some cases, tank mixing pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or www.corteva.ca for information before applying any tank mix that is not specifically recommended on this label.

APPLICATION DIRECTIONS

Mixing

Half fill the spray tank with clean water. Add the required amount of product and agitate thoroughly. Fill the tank with clean water and agitate well before use.

NOTE: If spray solution has been left standing, agitate thoroughly before use.

Application Rates and Weeds Controlled or Suppressed

Rate of Restore II Herbicide	Weeds
1.4 L/ha	<p>Weeds Controlled Annual sow thistle, bluebur, bull thistle, burdock (<4 leaf), Canada fleabane, Canada thistle, cocklebur, common broomweed, common plantain, common ragweed, daisy fleabane, false flax, flixweed, goat's beard, hairy buttercup, horsenettle, kochia, lamb's-quarters, musk or nodding thistle, mustards (except Dog and tansy), oxeye daisy, perennial sow-thistle, plumeless thistle, prickly lettuce, redroot pigweed, Russian pigweed, Russian thistle, shepherd's purse, spotted knapweed, stinging nettle, stinkweed, sweet clover, tall buttercup, tropic croton, tropical soda apple, volunteer canola, wild radish, wild sunflower, yellow star thistle</p>
2.12 L/ha	<p>Weeds Controlled Bitter sneezeweed, common chickweed, common purslane, cudweed, curled dock (< 4 leaf), dog mustard, oak-leaved goosefoot, groundsel, hairy fleabane, hawkweed, heal-all, knotweed (<4 leaf), narrow-leaved hawk's-beard, peppergrass, pineappleweed, prostrate pigweed, scentless chamomile, sheep sorrel, smartweed (Pennsylvania and Green), tansy ragwort, velvetleaf, western ragweed, yellow rocket (< 4 leaf)</p> <p>Plus season long control of Canada goldenrod, sulphur cinquefoil</p> <p>Plus all weeds controlled at 1.4 L/ha</p>
2.4 L/ha	<p>Weeds Controlled Absinth (wormwood), Fuller's teasel, tall ironweed</p> <p>Plus season long control of biennial wormwood, blue lettuce, burdock, dandelion, field bindweed, gumweed, hedge bindweed, hoary cress, leafy spurge, mouse-eared chickweed, tartary buckwheat, yellow rocket</p> <p>Plus all weeds controlled at 1.4 and 2.12 L/ha</p> <p>Weeds Suppressed Russian knapweed, common yarrow, common tansy, diffuse knapweed</p>

INVASIVE PLANT MANAGEMENT

Invasive Plant Management Practices

Restore II Herbicide can be applied postemergence as a broadcast spray or as a spot/strip application to control invasive plants. Post emergence applications should be made before bud stage or early flowering, unless otherwise specified. Best results are obtained when the spray volume is sufficient to provide uniform coverage of treated plants. For optimum uptake and translocation of the herbicide, avoid mowing, haying, shredding or disturbing treated areas for at least 7 days following application.

Restore II Herbicide can be an important component of integrated vegetation management programs designed to restore desired plant communities. To maximize and extend the benefits of weed control provided by Restore II Herbicide, it is important that other vegetation management practices, including proper grazing management, fertilization, prescribed fire, mechanical mowing, hand-pulling, biocontrol and other methods, be used in appropriate sequences and combinations to further alleviate the adverse effects of invasive plants on desirable plant species and to promote development of desired plant

communities. Consult local agriculture and land management resource specialists and/or invasive plant councils. These organizations can provide guidance on best management practices and the development of integrated vegetation management programs. Rapid response to the early detection of new invasive plants is a key invasive plant management strategy. Containment, eradication and control are essential for the management of spreading and established invasive plants.

Rangeland and pasture areas

Make only one application per year for control of invasive plants. For best results, invasive plants should be treated when they are actively growing and under conditions favourable for growth. Restore II Herbicide also provides preemergence control of germinating seeds and control of emerged seedlings of susceptible plants following application.

To reduce the spread of invasive plants, it is important to treat identified invasive plants in the target area while observing required spray buffer zones for broadcast applications. Return, when the wind is blowing from the opposite direction, to complete spraying the targeted plant population.

Individual Plant or Spot/Strip Applications

An important component of Invasive Plant Management programs is early detection and eradication. The instructions for individual plant or spot or strip applications can be used to stop the spread of invasive plants. This is particularly important in riparian areas, where spot application is preferable to broadcast treatment. Use the mixing charts and directions listed under the "APPLICATION METHODS" section below to mix Restore II Herbicide with enough water to make the correct amount of spray solution. Use equipment designed for individual plant or spot/strip application, such as a backpack sprayer or hose and handgun, to spray susceptible invasive plants. Thoroughly and uniformly wet the foliage of all target plants but not to the point of runoff. Direct spray away from aquatic habitats and non-target terrestrial plants.

Preharvest/Grazing Intervals

- There is no restriction on livestock (except lactating dairy animals) grazing in treated areas.
- Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown. Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter. Do not harvest forage or cut for hay within 30 days after application.

APPLICATION METHODS

Individual Plant or Spot/Strip Applications

Use the following mixing chart to mix Restore II Herbicide with enough water to make the correct amount of spray solution. Use equipment designed for individual plant or spot/strip application, such as a backpack sprayer or hose and handgun, to spray weeds. Thoroughly and uniformly wet the foliage of all target plants but not to the point of runoff. Direct spray away from aquatic habitats and non-target terrestrial plants.

Mixing Chart

Spray Solution (water and herbicide)	Restore II Herbicide
10 L	14 – 24 mL
100 L	140 – 240 mL
1000 L	1400 - 2400 mL

Use the higher rates when growing conditions are less than favourable or when the plant foliage is tall and dense.

READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING. FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL.

Broadcast Treatment (Ground and Aerial Applications)

Applications of Restore II Herbicide may be made once grasses are well-established (have developed a good secondary root system and show good vigor).

(1) Ground Application

Using ground equipment, apply Restore II Herbicide as a broadcast treatment to control listed broadleaf weeds and woody plants. Apply Restore II Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 100 L/ha.

(2) Aerial Application

Use Restore II Herbicide as a broadcast treatment by air to control listed broadleaf weeds and woody plants. Apply Restore II Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 19 L/ha by air.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the "National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides".

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and mixer/loaders must wear coveralls, chemical resistant gloves and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating, drinking, using tobacco or the toilet. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

- Avoid spray drift at the application site. The interaction of many equipment-and-weather-related factors determine the potential for spray drift. Users are responsible for considering all these factors when making decisions.

SPRAYER CLEAN-OUT INSTRUCTIONS

Do not use spray equipment used to apply Restore II Herbicide for other applications to land planted to, or to be planted to susceptible crops or desirable sensitive plants, unless it has been determined that all residue of this herbicide has been removed by thorough cleaning of equipment. Do not contaminate water through cleaning of equipment or disposal of wastes.

Equipment used to apply Restore II Herbicide should be thoroughly cleaned before reusing to apply any other chemicals.

1. Rinse and flush application equipment thoroughly after use. Dispose of rinse water in non-cropland area away from water supplies.
2. Rinse a second time, adding 1 litre of household ammonia or tank cleaning agent for every 1000 L of water. Circulate the solution through the entire system so that all internal surfaces are contacted (15 to 20 minutes). Let the solution stand for several hours, preferably overnight.
3. Flush the solution out the spray tank through the boom.
4. Rinse the system twice with clean water, recirculating and draining each time.
5. Nozzles and screens should be removed and cleaned separately.

SPRAY BUFFER ZONES

Seasonal water bodies require spray buffer zones if there is water in them during application. Water bodies which do not fill on an annual basis need not be buffered.

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), and estuarine/marine habitats.

Spray Buffer Zone Table

Method of Application	Crop		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Terrestrial and Aquatic Habitat:			
Field sprayer	Pastures, rangelands		10			
	Aerial	Pastures, rangelands	Spray Quality	ASAE Coarse (VMD = 385.22 µm)	ASAE Coarse-Very Coarse (VMD = 439.39 µm)	ASAE Very Coarse (VMD = 477.94 µm)
Fixed wing			175	125	100	80
Rotary wing			150	100	90	70

When a tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Restore II Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Restore II Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Restore II Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or integrated weed management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at www.corteva.ca.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

2024-03-27
2023-1465

(Conteneur)



Restore™ II Herbicide

Parcours & Pâturages

GROUPÉ	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES PLANTES ENVAHISSANTES DANS LES GRANDS PÂTURAGES ET LES PRÉS AU CANADA

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIFS : aminopyralide, présent sous forme de sel de triisopropanolamine 50 g /L
2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine 400 g /L

Solution

N° D'HOMOLOGATION 30632 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 1 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite gravement les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Laver immédiatement la peau ou les yeux pour enlever le concentré. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Équipement d'application complet

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité) et des bottes de caoutchouc. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 663 L par jour d'herbicide Restore II.

Application au moyen d'un pulvérisateur portatif

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques.
- Les préposés au mélange/chargement/à l'application qui utilisent de l'équipement portatif doivent porter un respirateur s'ils manipulent plus de 12,5 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 5 kg e.a. de 2,4-D).
- NE PAS manipuler plus de 20 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 8 kg e.a. de 2,4-D).

Application au moyen d'équipement aérien

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

Réentrée – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- À tous les jours, porter des vêtements fraîchement lavés et un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré.
- Après avoir utilisé ce produit, enlever immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle. Dès que possible, se laver à fond les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection à part de la lessive de la maison.
- À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements et prendre une douche à l'eau et au savon.

- Les préposés à l'application qui utilisent de l'équipement portatif doivent porter un respirateur s'ils manipulent plus de 12,5 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 5 kg e.a. de 2,4-D). Quelles que soient les circonstances, les applicateurs ne doivent jamais manipuler plus de 20 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 8 kg e.a. de 2,4-D).

SYSTÈME DE TRANSFERT

Contenants de plus de 20L : Pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants: toux, sensation de brûlure, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Toxique pour les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.
- Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI..
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

LESSIVAGE

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RUISSELLEMENT

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte, ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable..

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)



Restore™ II Herbicide

Parcours & Pâturages

GROUPÉ	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES PLANTES ENVAHISSANTES DANS LES GRANDS PÂTURAGES ET LES PRÉS AU CANADA

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIFS : aminopyralide, présent sous forme de sel de triisopropanolamine 50 g /L
2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine 400 g /L

Solution

N° D'HOMOLOGATION 30632 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 1 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite gravement les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Laver immédiatement la peau ou les yeux pour enlever le concentré. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Équipement d'application complet

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité) et des bottes de caoutchouc. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 663 L par jour d'herbicide Restore II.

Application au moyen d'un pulvérisateur portatif

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques.
- Les préposés au mélange/chargement/à l'application qui utilisent de l'équipement portatif doivent porter un respirateur s'ils manipulent plus de 12,5 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 5 kg e.a. de 2,4-D).
- NE PAS manipuler plus de 20 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 8 kg e.a. de 2,4-D).

Application au moyen d'équipement aérien

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

Réentrée – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- À tous les jours, porter des vêtements fraîchement lavés et un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré.
- Après avoir utilisé ce produit, enlever immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle. Dès que possible, se laver à fond les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection à part de la lessive de la maison.
- À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements et prendre une douche à l'eau et au savon.

- Les préposés à l'application qui utilisent de l'équipement portatif doivent porter un respirateur s'ils manipulent plus de 12,5 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 5 kg e.a. de 2,4-D). Quelles que soient les circonstances, les applicateurs ne doivent jamais manipuler plus de 20 L l'herbicide Restore II par jour (équivalent à 8 kg e.a. de 2,4-D).

SYSTÈME DE TRANSFERT

Contenants de plus de 20L : Pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants: toux, sensation de brûlure, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Toxique pour les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.
- Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

LESSIVAGE

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RUISSELLEMENT

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable..

MODE D'EMPLOI

LIRE TOUTES LES DIRECTIVES ATTENTIVEMENT AVANT D'APPLIQUER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des animaux nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les animaux nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Éviter la dérive vers la végétation à conserver car des dommages peuvent se produire. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et autres sources d'eau. Ne pas effectuer de pulvérisation durant les périodes de vents violents où la dérive risque de survenir. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. Ne pas effectuer de pulvérisation durant les périodes de températures élevées quand la végétation à conserver peut être soumise à un stress sinon des

dommages peuvent se produire. Ne pas effectuer d'applications dans des conditions de sécheresse ou autre stress environnemental.

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide Restore II sur les mauvaises herbes jeunes en croissance active au moment de l'application.

L'herbicide Restore II est très actif contre les plantes à feuilles larges. Ce produit est recommandé dans les zones où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée.

Plantes sensibles

Les effets herbicides du Restore II surviennent principalement à la suite d'assimilation par les racines et de translocation dans toute la plante. Toutefois, une action herbicide secondaire peut survenir par assimilation de l'aminopyralide par le sol. De très petites quantités d'aminopyralide peuvent tuer ou endommager les plantes sensibles à feuilles larges. N'effectuer une pulvérisation que si des lésions aux légumineuses fourragères sont tolérables. Faire attention pour éviter de vaporiser les plantes à feuilles larges utiles au cours des périodes de croissance et de dormance.

Ne pas effectuer d'application à la limite du feuillage (le bord extrême du couvert des arbres) des conifères et des arbres à feuilles caduques utiles, à moins que des lésions ne soient tolérables. User de prudence en utilisant des produits à base d'aminopyralide autour d'espèces à systèmes de racines latérales étendues, d'espèces à enracinement superficiel et celles qui se propagent par marcottage.

Ne pas utiliser les fauchures ou le foin provenant de plantes traitées à l'aminopyralide pour constituer du compost ou du paillis. Les résidus d'aminopyralide sont éliminés par les animaux sans avoir été transformés et sont encore actifs sur le plan herbicide. Ne pas utiliser autour des plantes sensibles le fumier des animaux s'étant nourris dans les zones traitées ou à qui on aura donné du fourrage traité. Ne pas déplacer le bétail des zones de broutage traitées à des zones de culture à feuilles larges avant de l'avoir laissé brouter à un endroit non traité durant 3 jours.

Ne pas appliquer plus de 2,4 L/ha d'herbicide Restore II par saison de croissance annuelle dans les grands pâturages et les prés.

Une seule application par saison de croissance est permise.

On ne peut pas appliquer l'herbicide Restore II sur du gazon résidentiel ou commercial.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Précautions relatives à l'équipement de pulvérisation

Nettoyer à fond tout l'équipement de pulvérisation avant utilisation. Choisir les embouts de buse selon le volume d'application recommandé par hectare. Des volumes d'eau plus élevés réduisent le risque de dommages aux cultures. Régler le pulvérisateur et la hauteur de la rampe pour assurer une couverture uniforme.

Les buses doivent être en bonne condition et doivent pulvériser le même volume. Les buses à jet plat sont recommandées.

Nettoyage de l'équipement

Nettoyer à fond le pulvérisateur d'herbicide avant d'appliquer tout autre produit chimique sur des cultures pouvant être endommagées (voir PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION). Nettoyer l'extérieur du pulvérisateur et purger le réservoir complètement. Enlever et nettoyer les filtres, les grilles et les embouts de buses séparément. Remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre. Avec l'agitateur en marche, vidanger les conduites et la rampe, puis drainer. Remplir le pulvérisateur d'eau propre et ajouter 1 L d'ammoniaque à usage ménager par 100 L. Activer la pompe et l'agitateur durant 15 minutes. Si c'est possible, laisser la solution dans le réservoir et les tuyaux toute la nuit; puis faire recirculer et vidanger les conduites et la rampe, puis drainer. Rincer deux fois avec de l'eau propre, en faisant recirculer et en drainant à chaque fois. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable durant le nettoyage du pulvérisateur.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Mélange

Remplir la moitié du réservoir à pulvérisation avec de l'eau propre. Ajouter la quantité requise de produit et agiter vigoureusement. Remplir le réservoir d'eau propre et bien agiter avant utilisation.

NOTE : Si on a laissé la solution de pulvérisation inerte, l'agiter vigoureusement avant utilisation.

Taux d'application et mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Taux d'herbicide Restore II	Mauvaises herbes
1,4 L/ha	Mauvaises herbes supprimées Laiteron potager, bardanette épineuse, chardon vulgaire, bardane (<4 feuilles), vergerette du Canada, chardon des champs, lampourde glouteron, gutierrezie faux-sarothra, plantain majeur, petite herbe à poux, vergerette rude, caméline, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, renoncule de Sardaigne, morelle de la Caroline, kochia, chénopode blanc, chardon penché, moutardes (sauf des chiens et tanaise), grande marguerite, laiteron des champs, chardon épineux, laitue scariote, amarante à racine rouge, ansérine de Russie, soude roulante, bourse-à-pasteur, centaurée maculée, grande ortie, tabouret des champs, mélilot, renoncule âcre, croton glandulosus, solanum viarum, canola spontané, radis sauvage, tournesol sauvage, centaurée du solstice

2,12 L/ha	<p>Mauvaises herbes supprimées Hélénie à feuilles grêles, céraïste vulgaire, pourpier potager, gnaphale, patience crépue (< 4 feuilles), moutarde des chiens, chénopode glauque, séneçon, vergerette d'Argentine, épervière, prunelle vulgaire, renouée (<4 feuilles), crépis des toits, lépidie densiflore, matricaire odorante, amarante fausse-blite, matricaire inodore, petite oseille, renouée (de Pennsylvanie et scabre), séneçon jacobée, abutilon, herbe à poux vivace, barbarée vulgaire (< 4 feuilles)</p> <p>Plus suppression tout au long de la saison de : verge d'or du Canada, potentille dressée</p> <p>Plus toutes les mauvaises herbes supprimées avec 1,4 L/ha</p>
2,4 L/ha	<p>Mauvaises herbes supprimées Armoise absinthe, cardère des bois, vernonie géante</p> <p>Plus suppression tout au long de la saison de : armoise bisannuelle, laitue bleue, bardane, pissenlit, liseron des champs, herbe à gomme, liseron des haies, cranson dravier, euphorbe éssule, céraïste vulgaire, sarrasin de Tartarie, barbarée vulgaire</p> <p>Plus toutes les mauvaises herbes supprimées avec 1,4 et 2,12 L/ha</p> <p>Mauvaises herbes réprimées Centaurée de Russie, achillée millefeuille, tanaïsie vulgaire, centaurée diffuse</p>

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Pratiques de gestion des plantes envahissantes

On peut appliquer l'herbicide Restore II en postlevée en tant que traitement généralisé ou par application localisée ou par bandes pour supprimer les plantes envahissantes. Les applications en postlevée doivent être effectuées avant le stade du bourgeon ou de floraison précoce, à moins d'indication contraire. Les résultats sont meilleurs lorsque le volume de pulvérisation est suffisant pour couvrir uniformément les plantes traitées. Pour obtenir une absorption et une translocation optimales, ne pas effectuer de coupe, de fenaison, de déchiquetage dans les zones traitées et laisser intactes celles-ci durant au moins 7 jours suivant l'application.

L'herbicide Restore II peut représenter un composant important de programmes de gestion intégrée de la végétation conçus pour rétablir des communautés de plantes utiles. Pour maximiser et augmenter les avantages de la suppression de mauvaises herbes que procure l'herbicide Restore II, il est important que d'autres pratiques de gestion de la végétation, y compris la gestion de pâturage, la fertilisation, le brûlage dirigé, le fauchage mécanique, le désherbage à la main, la lutte biologique et autres méthodes, soient utilisées selon une séquence et des combinaisons appropriées afin de diminuer davantage les effets nocifs des plantes envahissantes sur les plantes utiles et favoriser le développement des communautés de plantes utiles. Consulter des spécialistes agricoles et de gestion des terres et/ou les conseils sur les plantes envahissantes locaux. Ces organismes peuvent conseiller sur les meilleures pratiques de gestion et le développement de programmes de gestion intégrée de la végétation. Réagir rapidement suite à une détection précoce de nouvelles plantes envahissantes représente une stratégie clé de gestion des plantes envahissantes. Le confinement, l'éradication et la suppression sont essentiels à la gestion de plantes envahissantes établies qui s'étendent.

Grands pâturages et prés

N'effectuer qu'une seule application par année pour supprimer les plantes envahissantes. Pour de meilleurs résultats, traiter les plantes envahissantes lorsqu'elles sont en croissance active et dans des conditions favorables à la croissance. L'herbicide Restore II procure également une suppression en prélevée des graines en germination et une suppression des semis en émergence de plantes vulnérables suivant l'application.

Pour réduire la propagation de plantes envahissantes, il est important de traiter les plantes envahissantes identifiées dans la zone visée tout en observant les zones tampons de pulvérisation requises pour les applications généralisées. Lorsque le vent souffle dans la direction opposée, revenir à une pulvérisation complète de la population des plantes visées.

Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Un composant important des programmes de gestion des plantes envahissantes est la détection précoce et l'éradication. Les directives pour les plantes individuelles ou les applications localisées ou par bandes peuvent servir à arrêter la propagation de plantes envahissantes. Ceci est particulièrement important dans les zones riveraines, où il est préférable d'utiliser une application localisée plutôt qu'un traitement généralisé. Utiliser les tableaux de mélange et les directives indiqués dans la section MÉTHODES D'APPLICATION pour mélanger l'herbicide Restore II avec suffisamment d'eau pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plante individuelle, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas jusqu'au point de ruissellement.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail (sauf pour les animaux laitiers en lactation) dans les zones traitées.
- Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation paître dans les champs dans les 7 jours suivant l'application.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours dans un pré non traité (ou les nourrir de foin non traité) avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir. Délai avant récolte ou coupe du foin fourrager : 30 jours suivant l'application.

MÉTHODES D'APPLICATION

Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Utiliser le tableau de mélange ci-dessous pour mélanger l'herbicide Restore II avec suffisamment d'eau pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plante individuelle, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas jusqu'au point de ruissellement. Diriger le jet loin des habitats aquatiques et des plantes terrestres non visées.

Tableau de mélange

Solution pulvérisable (eau et herbicide)	Herbicide Restore II
10 L	14 – 24 mL
100 L	140 – 240 mL
1000 L	1400 - 2400 mL

Utiliser le taux le plus élevé lorsque les conditions de croissance sont moins favorables ou lorsque le feuillage des plantes est élevé et dense.

LIRE TOUTES LES DIRECTIVES ATTENTIVEMENT AVANT D'APPLIQUER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES.

Traitement généralisé (applications terrestres et aériennes)

Les applications d'herbicide Restore II peuvent être faites une fois que les graminées sont bien établies (développement d'un système racinaire secondaire et bonne vigueur).

(1) Application terrestre

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Restore II en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide Restore II aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 100 L/ha.

(2) Application aérienne

Utiliser l'herbicide Restore II pour le traitement généralisé par voie aérienne pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide Restore II aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 19 L/ha par voie aérienne.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des combinaisons, des gants résistant aux produits chimiques, et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à fond avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

- Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions.

DIRECTIVES DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Ne pas utiliser l'équipement de pulvérisation ayant servi à appliquer l'herbicide Restore II pour d'autres applications sur des sols où sont plantées, ou où seront plantées, des cultures sensibles ou des plantes utiles sensibles, à moins qu'il ait été établi que tous les résidus de cet herbicide sont disparus grâce à un nettoyage à fond de l'équipement. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

L'équipement ayant servi à appliquer l'herbicide Restore II doit être nettoyé à fond avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Rincer et vider à fond l'équipement d'application après utilisation. Jeter l'eau de rinçage dans une zone non cultivée loin des sources d'approvisionnement en eau.
2. Rincer une deuxième fois en ajoutant 1 litre d'ammoniaque ou d'agent de nettoyage de réservoir pour chaque 1 000 L d'eau. Faire circuler la solution dans tout le système afin qu'elle entre en contact avec toutes les surfaces internes (de 15 à 20 minutes). Laisser la solution reposer durant plusieurs heures, de préférence jusqu'au lendemain.
3. Vidanger la solution hors du réservoir par la rampe.
4. Rincer deux fois le système avec de l'eau propre, en faisant recirculer et en drainant à chaque fois.
5. Enlever les buses et les grilles et les nettoyer séparément.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon de pulvérisation s'ils contiennent de l'eau lors du traitement. Les plans d'eau qui ne se remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon de pulvérisation.

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Tableau des zones tampons de pulvérisation

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un habitat terrestre et aquatique :			
Pulvérisateur agricole	Pâturages, grands pâturages libres		10			
Aérienne	Pâturages, grands pâturages libres	Finesse de pulvérisation	ASAE Grosse (DVM = 385.22 µm)	ASAE Grosse- Très grosse (DVM = 439.39 µm)	ASAE Très grosse (DVM = 477.94 µm)	ASAE Très grosse – Extrêmement grosse (DVM = 521.38 µm)
		Voilure fixe	175	125	100	80
		Voilure tournante	150	100	90	70

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Restore II, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Restore II et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Restore II ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées